



INFO CGT

Suite à la réunion du CSE extraordinaire du 6 janvier 2022, qui avait pour ordre du jour : « *consultation du CSE sur le projet de recours supplémentaire à l'activité partielle* », la direction nous a informés qu'étant donné les volumes prévisionnels de janvier (19 500 roues) et février (19 800 roues) ainsi que le volume de produits finis (59 000 roues), 2 semaines d'activité partielle seront positionnées les semaines 3 et 4 (du lundi 17 janvier au dimanche 30 janvier 2022).

Pour le personnel de structure, il continuera, en plus, d'être en activité partielle tous les vendredis et un jeudi sur deux.

Sachant que l'audience du tribunal de commerce aura lieu le 25 janvier 2022, la direction fera une information au personnel le 26 janvier au matin. Il a été précisé que plusieurs possibilités pouvaient être prises, à savoir, soit on est repris par **St-Jean Industrie**, soit on est repris par **M2Capital**, soit il y a un **report de la décision** ou soit c'est **la liquidation**.

La CGT a réitéré sa demande de voir les potentiels repreneurs mais, pour l'instant, nous avons encore eu une fin de non recevoir.

De plus, suite à notre demande, la direction nous a informés que les prévisions de volumes 2023 prévues **par St-Jean Industrie** étaient en baisse et seraient aux alentours de 300 000 roues.

Sachant que pour 2022 il est prévu 2 semaines de chômage partiel mensuel, les volumes de 2023 étant du même acabit, il est fort à parier que nous subirons la même chose.

Seuls Renault et Stellantis peuvent nous éviter ça en nous donnant des volumes pour être à l'équilibre et éviter un désastre économique et social.

**C'est pourquoi la CGT demande votre intervention pour que les potentiels repreneurs puissent venir s'expliquer sur leur projet afin que vous puissiez prendre position en toute connaissance de cause.
Ne laissez personne choisir à votre place !!!**

Non aux licenciements !!!